

SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE RÉGIONAL : « PROMOTION DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE : LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES »

1-2 JUIN 2018
PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
KINSHASA

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

143 États et territoires ont aujourd'hui aboli la peine de mort en droit ou en fait. Cette tendance est particulièrement visible en Afrique où la majorité des membres de l'Union africaine ont aujourd'hui aboli la peine de mort en droit ou appliquent un moratoire de fait, alors qu'en 1990 seul le Cap-Vert était abolitionniste.

LE RÔLE CLEF DES PARLEMENTAIRES

Au cœur des débats publics et des processus législatifs, les parlementaires ont joué dans de nombreux pays un rôle clef pour l'abolition de la peine de mort. Dans ce cadre, PGA, forte d'un réseau de plus de 1300 membres à travers le monde, offre une assistance technique et légale aux parlementaires afin de faire progresser l'abolition de la peine de mort dans le monde.

UN PROJET RÉUNISSANT TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

Dans le cadre du projet commun « Accompagner parlementaires, institutions nationales et organisations de la société civile pour l'abolition de la peine de mort en Afrique centrale et Asie du Sud-est », PGA et ECPM permettent à tous les acteurs concernés de se rassembler afin de renforcer et soutenir le travail, la coopération et la mise en réseau des acteurs clés dans leur pays pour porter des évolutions positives sur le champ de la peine de mort et de soutenir des avancées au niveau législatif (restriction du champ d'application, initiation de loi abolitionniste) et pénal (amélioration des garanties des droits des justiciables encourant la peine de mort et des conditions de détention des condamnés à mort).

Événement organisé par



Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

en partenariat avec



et le Réseau des parlementaires
Congolais contre la peine de mort

sous le parrainage
du Président de l'Assemblée nationale



PROGRAMME

VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018

- 9:00 – 9:30** **Accueil des participants** par les services du Protocole de l'Assemblée nationale
- 9:30 – 10:30** **Ouverture officielle**
Introduction de Me Liévin Ngondji, Président de l'association Culture pour la paix et la Justice (CPJ),
Coordonnateur de la Coalition contre la peine de mort en République démocratique du Congo (CCPM-RDC)
et M. Raphaël Chenuil-Hazan, Directeur exécutif d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
Adresse de S.E. Bart Ouvry, Ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo
Message de M. Alexis Thambwe Mwamba, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux
Discours d'ouverture de l'Honorable Remy Massamba Makiese, 2^e Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, au nom de l'**Honorable Aubin Minaku**, Président de l'Assemblée nationale, Membre de PGA
- 10:30 – 11:00 **Photo de famille et pause-café**
- 11:00 – 12:30** **I. Les enjeux de la peine de mort en Afrique subsaharienne**
Quels pays disposent toujours de la peine de mort dans leurs arsenaux juridiques ? Quels pays appliquent un moratoire ? Quels pays sont abolitionnistes ? Comment et pourquoi la peine de mort est appliquée en Afrique ? Affecte-t-elle certaines catégories de la population de manière disproportionnée ? Quels textes internationaux ou régionaux sont applicables à cet égard ?
Mme Marie-Lina Samuel, Coordinatrice projet Afrique/Asie à Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
Me Liévin Ngondji, Président de l'association Culture pour la paix et la Justice (CPJ), Coordonnateur de la Coalition contre la peine de mort en République démocratique du Congo (CCPM-RDC)
Me Nestor Toko, coordinateur de l'association camerounaise Droits e paix et président du réseau des avocats camerounais contre la peine de mort (RACOPEM)
Modérateur: Me Liévin Ngondji
Questions – réponses
- 12:30 – 14:00 **Déjeuner**
- 14:30 – 15:30** **II. Le rôle des parlementaires dans l'abolition de la peine de mort**
Que peuvent faire les parlementaires afin de promouvoir l'abolition de la peine de mort dans leurs pays respectifs ? Quelles stratégies peuvent être développées au niveau régional ?
Hon. Sébastien Adambu Lomalisa, Sénateur de la République démocratique du Congo, Président de la Commission politique, administrative et juridique; Membre de PGA
Hon. Fodé Marega, Député de Guinée
Hon. Cheikh Diop Dionne, ancien député de l'Assemblée nationale du Sénégal, expert auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Modératrice: Mme Marie-Lina Samuel
Questions – réponses
- 15:30 – 16:00 **Pause-café**
- 16:00 – 17:00** **III. Utiliser ses prérogatives législatives pour renforcer le cadre juridique et protéger les droits humains**
Quelles sont les lacunes de règles de procédure pénale dans les divers pays, eu égard à l'application de la peine de mort ? Quelles garanties devraient être offertes aux individus accusés de crimes capitaux ?
Prof. Raphaël Nyabirungu Mwene Songa, Professeur de droit pénal (à confirmer)
Hon. Reine Benao Sakandé, Députée du Burkina Faso, Coordinatrice du réseau des parlementaires pour la promotion et la protection des droits des enfants, Membre du Groupe national de PGA; Membre du Parlement de la CEDEAO, Présidente de la Commission genre, promotion de la femme et protection sociale
Hon. Laurent Ngon-Baba, Député de la République centrafricaine, Président de la Commission des lois, Membre du Groupe national de PGA, Ancien Ministre de la Justice
Modératrice: Mme Marie-Lina Samuel
Questions – réponses
- 17:00 – 17:15** **Synthèse des travaux et rappel de l'agenda pour le lendemain**

SAMEDI 2 JUN 2018

9:00 – 9:30 **Accueil des participants**

9:30 – 11:00 **IV. Utiliser ses prérogatives non-législatives pour soutenir tous les acteurs abolitionnistes et de défense des droits humains**

Comment soutenir la société civile abolitionniste ? Quelle influence tiennent les parlementaires vis-à-vis de l'opinion publique ? Quel rôle peut jouer la diplomatie interparlementaire dans la cause abolitionniste ?

Hon. André Mavungu Mbunga, Député de la République démocratique du Congo, Président du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort

Hon. Théophile Madjitoloum Yombombé, Député du Tchad, Membre de PGA, Président de la Fondation Théos

Hon. Aïssata Touré Diallo, Députée du Mali, présidente de la commission des affaires étrangères, des maliens de l'extérieur et de l'intégration

Modérateur: Me Liévin Ngondji

Questions – réponses

11:00 – 11:30 **Pause-café**

11:30 – 12:30 **V. La situation de la peine de mort en République démocratique du Congo: état des lieux**

Quels textes régissent la peine capitale en RDC ? Comment est-elle appliquée ? Affecte-t-elle certaines catégories de la population de manière disproportionnée ? Quelles sont les principaux problèmes rencontrés par les abolitionnistes congolais ? Comment se positionne le droit congolais par rapport au droit international et régional ?

Hon. Célestine Mayindama Kasay, Députée de la République démocratique du Congo ; Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort

Me Randy Kiama Ngamadita, Vice-Président du Réseau des avocats contre la peine de mort

Hon. Théky's Thenga Mulaila, Sénateur de la République démocratique du Congo, Rapporteur de la Commission défense sécurité et surveillance des frontières, Président du Groupe national de PGA en RDC

Modérateur: Me Liévin Ngondji

Questions – réponses

12:30 – 13:30 **VI. Adoption d'un Plan d'action régional**

Discussions sur les stratégies nationales et régionales

Mme Marion Chahuneau, Chargée juridique, Programme Droit international et droits de l'Homme, Action mondiale des parlementaires

Me Liévin Ngondji, Président de l'association Culture pour la paix et la Justice (CPJ),

Coordonnateur de la Coalition contre la peine de mort en République démocratique du Congo (CCPM-RDC)

Questions – réponses

13:30 – 14:30 **Déjeuner**

14:30- 15:30 **VII. Le rôle des parlementaires congolais dans la promotion de l'abolition de la peine de mort: discussions et adoption de stratégies abolitionnistes**

Quelles sont les lacunes de règles de procédure pénale congolaise qui impactent l'application de la peine de mort ? Quelles garanties devraient être offertes aux individus accusés de crimes capitaux ? Comment les améliorer ? Comment soutenir la société civile congolaise ? Comment construire un consensus en faveur de l'abolition ?

M. Mwamba Mushikonke Mwamus, Président de la Commission nationale des droits de l'Homme ; ancien membre de PGA

Hon. Wilson Adirodou, Député de la République démocratique du Congo ; Membre de PGA

Modérateur: M. Eloi Urwodhi Uciba

Questions – réponses

15:30 – 16:00 **Clôture des débats**

Conclusion des débats et rappel des engagements adoptés par Me Liévin Ngondji, Président de l'association Culture pour la paix et la Justice (CPJ), Coordonnateur de la Coalition contre la peine de mort en République démocratique du Congo (CCPM-RDC) et M. Raphaël Chenuil-Hazan, Directeur exécutif d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

Discours de clôture par l'Honorable Rémy Massamba Makiese, 2e Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo

REPRÉSENTANTS DE GOUVERNEMENT

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- **M. Gérard Katambwe Malipo**, Conseiller principal du chef de l'État au collège chargé des affaires juridiques; Juge; Professeur de droit
- **Mme Marie-Claire Masiala Kaza**, Conseillère juridique près le ministère de la Justice
- **M. Alexis Thambwe Mwamba**, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux
- **Mme Djamila Mulolo**, Chargée de protocole près la Commission nationale des droits de l'Homme
- **M. Mwamba Mushikonke Mwamus**, Président de la Commission nationale des droits de l'Homme; Ancien membre de PGA
- **M. William Mwepu**, Chargé d'études près le ministère de la Justice
- **Mme Dada Shabani**, Chargée de presse près le ministère de la Justice

DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

- **S.E. Bart Ouvry**, Ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo

AMBASSADE DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

- **Mme Salima Akele Sita**, Représentante de l'Ambassade

MEMBRES DE PARLEMENT BURKINA FASO

- **Hon. Reine Benao Sakandé**, Députée, Coordinatrice du réseau des parlementaires pour la promotion et la protection des droits des enfants; Membre du Parlement de la CEDEAO, Présidente de la Commission genre, promotion de la femme et protection sociale; Membre de PGA

GUINÉE

- **Hon. Fodé Marega**, Député, Vice-Président de la Commission des affaires étrangères; Membre de PGA

MALI

- **Hon. Aissata Touré Diallo**, Députée, Présidente de la Commission des affaires étrangères; Membre du réseau des femmes parlementaires du Mali; Membre de PGA
- **Hon. Idrissa Sankaré**, Député; Président du Réseau des parlementaires maliens pour la défense des droits de l'Homme; Membre de PGA
- **Hon. Boureima Tidiani Traoré**, Député

NIGER

- **Hon. Karimoun Niandou**, Député; Membre de PGA

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- **Hon. Roland Bangué-Betangai**, Député, Membre de la Commission des lois; Membre de PGA
- **Hon. Aurélien Simplicie Kongbelet-Zingas**, Député; Membre du Parlement panafricain; Vice-Président du Groupe national de PGA en République centrafricaine
- **Hon. Laurent Ngou-Baba**, Député, Président de la Commission des lois; Membre de PGA; Ancien Ministre de la Justice

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- SÉNAT -

- **Hon. Sébastien Adambu Lomalisa**, Sénateur, Président de la Commission politique, administrative et juridique; Membre de PGA
- **Hon. Jacques Ndjoli Eseng'ekeli**, Sénateur, Premier Vice-Président de la Commission Défense et surveillance des frontières
- **Hon. Ernest Hamuli Kitsa**, Sénateur; Membre de PGA
- **Hon. Isabelle Kabamba Wa Umba**, Sénatrice; Membre de PGA
- **Hon. Pascal Masela Laka Ngaliema Kahungu**, Sénateur
- **Hon. Thékys Mulaila Thenga Bandzuh**, Sénateur, Rapporteur de la Commission défense sécurité et surveillance des frontières; Président du Groupe national de PGA en République démocratique du Congo
- **Hon. Innocent Nkongo Budina Nzau**, Sénateur

- ASSEMBLÉE NATIONALE -

- Hon. Rémy Massamba Makiese, 2^e Vice-Président de l'Assemblée nationale
- Hon. Joseph Alimasi Tambanakumange, Député
- Hon. Toussaint Alonga Likili, Député
- Hon. Dr. Baudouin Adirodu Mawazo, Député, Rapporteur adjoint de la Commission des relations extérieures
- Hon. Me Wilson Adirodu Djari, Député; Membre de PGA; Avocat
- Hon. Marie-Thérèse Basiala Maka, Députée
- Hon. Augustin Mbangama Kabundi, Député
- Hon. Eve Bazaiba Masudi, Députée, Présidente de la Commission aux affaires socio-culturelles; Membre de PGA
- Hon. Albert Botombula Tabu, Député; Avocat
- Hon. Koso Diese Kovi, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Pierre César Edumbadumba, Député, 2^e Vice-Président de la Commission aux affaires socio-culturelles
- Hon. Nicolas Isofale Bonyoko, Député
- Hon. Floribert Luhonge Kabinda Ngoy, Député
- Hon. Edmond Kabongo Ngoy, Député
- Hon. Adolphe Batalingana Kakenga, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Désiré Karekezi Mutayomba, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Richard Katamuliko Tsongo-Maha, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Simon Kisala Wabongya, Député honoraire
- Hon. André Masumbu Baya, Député
- Hon. Frédéric Masururu Nguliro, Député
- Hon. André Mavungu Mbunga, Député, Président du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Célestine Mayindama Kasay, Députée, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Grégoire Mirindi Carhangabo, Député, Membre de PGA
- Hon. Léonard Mota Ngaliema, Député, Rapporteur adjoint de la Commission socioculturelle, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Pascal Kavarios Ndundanga, Député; Membre de PGA
- Hon. Antoinette Kipulu Kabenga, Députée
- Hon. Raphaël Ndjibu Kasongo, Député
- Hon. Raphaël Ndjibu Ndundanga, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. René Ngole Ingemba, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Jean Djunga Otshudiema, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Jean-Baptiste Oyapendju Lomena, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Robert Paysayo Maliyako, Député
- Hon. Jacques Safari Nganizi, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort
- Hon. Edouard Wenzu wa Kuyuzza, Député, Membre du réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort

- PERSONNEL DU PARLEMENT -

- M. Bekimi Bondjeke, Chef de division de la Direction des commissions de l'Assemblée nationale
- M. Dieudonné Ebu Mbwetete, Cadre à l'Assemblée nationale
- M. Blanchard Kanika Luleyi, Cadre au Secrétariat de l'Assemblée nationale
- M. Kombo Yanika, Cadre au Cabinet du 2^e Vice-Président de l'Assemblée nationale

TCHAD

- Hon. Théophile Madjitoloum Yombombé, Député, 3^e Vice-Président de l'Assemblée nationale; Membre de PGA; Président de la Fondation Théos

TOGO

- Hon. Dermann Assouma, Député, Président de la Commission des droits de l'Homme; Membre de PGA
- Hon. Jean-Joël Kissi, Député, Président de la Commission des relations extérieures et de la coopération; Membre de PGA

SOCIÉTÉ CIVILE

DROIT ET PAIX

- **Me Nestor Toko Monkam**, Avocat au Barreau du Cameroun; Coordinateur de Droits et paix

CULTURE POUR LA PAIX ET LA JUSTICE

- **Mme Suzanne Mangomba**, Coordinatrice du projet
- **M. Arnold Ndongala Nzimbula**
- **Me Liévin Ngondji Ongombe**, Président de l'association Culture pour la paix et la Justice (CPJ); Coordinateur de la Coalition contre la peine de mort en République démocratique du Congo (CCPM-RDC)

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

- **M. Raphaël Chenuil-Hazan**, Directeur exécutif d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
- **Mme Marie-Lina Samuel**, Coordinatrice de projet Afrique/Asie

ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES (PARLIAMENTARIANS FOR GLOBAL ACTION, PGA)

- **Mme Marion Chahuneau**, Chargée juridique, Programme Droit international et droits de l'Homme
- **M. Eloi Urwodhi Uciba**, Consultant pour la RDC

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APLF)

- **Hon. Cheikh Diop Dionne**, Ancien député du Sénégal, Expert
- **Mme Melissa Morin**, Conseillère auprès de la Commission politique

PROFESSIONS JURIDIQUES

- **Me Freddy Assani Radjabu**, Avocat
- **Me Randy Kiama Ngamandita**, Avocat au Barreau de Kinshasa, Vice-président du Réseau des avocats contre la peine de mort
- **Me Jean-Marc Lombaku**, Avocat
- **Me Crispin Mutumbe Mbuya**, Avocat, Conseiller parlementaire du PAN
- **Me Jérôme Nengowe**, Avocat, Coordinateur adjoint de LIPADHOJ
- **Prof. Raphaël Nyabirungu Mwene Songa**, Professeur de droit pénal
- **Me Jean-Baptiste Sianganu Ndimbungu**, Conseiller juridique du Questeur adjoint du Sénat; Avocat; Enseignant-chercheur
- **Me Ange Ulungu Aloka**, Avocat, Membre du Réseau des avocats contre la peine de mort
- **Me Henri Wembolowa**, Coordinateur du Réseau de protection des défenseurs des droits de l'homme, victimes et témoins des violations des droits de l'homme